



Brevet Professionnel Aménagements paysagers

Gestion des biodéchets

En formation continue (Niveau 4)

Durée de la formation

1253 heures (au total) :

- 833h en centre

- 420h en stage

Dates de session

Début octobre à fin juin (sur une année scolaire)

Délai d'accès à la formation

1 mois après le démarrage de la formation sous réserve de places disponibles

Lieu

CFPPA Carmejane

Route d'Espinouse

04510 Le Chaffaut-Saint-Jurson

Pour la session précédente :

Taux de réussite : 60%

Taux de satisfaction : 78%

Taux d'insertion à la sortie : 50%

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Aménager et entretenir des espaces paysagers
- Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement
- Réaliser des travaux d'entretien et de mise en place des végétaux
- Mettre en place des infrastructures paysagères

MÉTIERS VISÉS

- Employé.e dans une entreprise de travaux paysagers
- Employé.e dans un service espaces verts de collectivité
- Possibilité de création d'entreprise

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTSA Aménagement Paysager
- BTSA Technico Commercial
- BTSA Production Horticole
- BTSA Gestion et protection de la Nature
- CS Arboriste-Élagueur

CONTENU DE LA FORMATION

- 5 UC (Unité Capitalisable) :
 - UC1 : Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager
 - UC2 : Organiser les travaux sur un chantier
 - UC3 : Réaliser les travaux d'entretien des végétaux
 - UC4 : Réaliser les travaux de mise en place des végétaux
 - UC5 : Mettre en place des infrastructures
- 1 UCARE (spécialité régionale): Réaliser des éléments décoratifs ou de mobiliers d'espaces verts

Possibilité de valider une ou plusieurs UC, pour plus d'informations : https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/

Contacts

Responsable de formation :
Marine ARNOUX
marine.arnoux@educagri.fr

Responsable administrative :
Rabia ARAB
rabia.arab@educagri.fr

Tél : 04.92.34.60.56

Accessibilité

Référente handicap :
Rabia ARAB
rabia.arab@educagri.fr

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation se déroule en présentiel avec des cours théoriques et des mises en situation sur chantiers professionnels.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les épreuves sont écrites ou orales et ont lieu tout au long de la formation. Elles sont basées sur l'expérience pratique acquise en cours de formation et pendant les stages en entreprise.

Diplôme de niveau 4, validé par le Ministère de l'Agriculture, obtenu lorsque le candidat.e a obtenu les 5 UC et 1 UCARE, qui composent le diplôme.

PRÉ-REQUIS ET PUBLIC VISÉ

- Etre âgé d'au moins 18 ans
- Etre titulaire d'un CAP (niveau 3) au minimum
- **Ou** pour les non détenteurs d'un CAP justifier d'un an d'expérience professionnelle en espace vert ou de 3 ans de salariat dans d'autres domaines

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Dossier de candidature
- Entretien individuel permettant d'évaluer les capacités, la motivation et le projet professionnel du candidat.e

INFORMATIONS FINANCEMENT

FINANCEMENT DE LA FORMATION	DÉMARCHE	RÉMUNÉRATION
<u>DEMANDEURS D'EMPLOI</u> <ul style="list-style-type: none">• RÉGION SUD PACA• Tarifs : de 10€ à 18 €/heure	Contacteur le CFPPA	Région Sud PACA ou France Travail
<u>SALARIÉS</u> <ul style="list-style-type: none">• TRANSITION PRO• OCAPIAT• VIVEA• ANFH Et autres ...• Tarifs : de 10€ à 30€/heure	1) Contacter le Fonds de formation 2) Consulter le CFPPA pour devis et planning	Employeur (salarié CDI) Autres publics : Se renseigner auprès de l'organisme financeur
<u>SALARIÉS OU DEMANDEURS D'EMPLOI</u> <ul style="list-style-type: none">• CPF• Tarif : 14€/heure	1) Inscription au CPF 2) Consulter le CFPPA	

Mise à jour le 08/03/2024